

LiPAC UE 13

Intitulé : Stage professionnel

Enseignants : C. CORDIER et divers selon la mission de stage

Résumé du programme :

- **Durée du stage**

Il couvre l'année de formation pour les apprentis, pour les jeunes en contrat de professionnalisation et pour les personnes en formation continue. Il est de 12 à 16 semaines minimum pour ceux inscrits en formation initiale (cas exceptionnels).

- **Mission**

La mission d'apprentissage proposée par l'entreprise est vérifiée au regard de l'objectif de LiPAC. Les domaines de la mission doivent couvrir un aspect d'analyse de matériau par une technique physico-chimique, la validation de méthodes analytiques, le suivi d'appareillage, les normes et accréditation,...dans un service R&D, qualité ou production.

- **Suivi des stages**

Dans le cadre de la politique de suivi de l'apprentissage, chaque étudiant se voit attribuer un « tuteur universitaire » qui le suit de la discussion du contrat à la soutenance de son mémoire de stage devant le jury final (septembre année n+1).

Dans le cadre de l'entreprise, le jeune est formé par un « maître d'apprentissage » qui le guide pour la mission à effectuer.

Ainsi, le doublon « maître d'apprentissage-tuteur universitaire » assiste l'apprenti tout au long de son travail pratique.

Techniques d'analyses utilisées :

La ou les techniques dépendent du sujet du demandeur mais tout ou partie des équipements utilisés lors des enseignements de base peuvent être impliqués

Nombre de crédits et coefficient de cette partie de l'UE : 13

Modalités d'évaluation (CC, examen final...)

L'évaluation globale du stage tient compte :

- du comportement du jeune en entreprise (motivation, évolution, autonomie,...),
- d'un mémoire de fin de formation,
- d'une soutenance devant le jury.

Chacun de ses volets compte pour 5, 4 et 4 ECTS, respectivement ; soit 13 ECTS totaux.